



CONSEIL DE QUARTIER BOIS L'ABBE

Jeudi 28 novembre 2024

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Retour sur la brocante
- ❖ Vos propositions, vos idées de projets pour le quartier
- ❖ Atelier Sécurité et Tranquillité publique

INTRODUCTION

- En introduction de ce Conseil de Quartier, M. NGANDE président du bureau du conseil de quartier a présenté les membres du Bureau. Les riverains présents se sont à leur tour présentés. Enfin M. NGANDE a déroulé l'ordre du jour

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

- **M. NGANDE**
- **M. DHAISNE**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

- **M. GOUPIL**
- **M. CHATAUD**
- **Mme BACAR**
- **Mme GRISIER**

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- **Mme KEITA GASSAMA**
- **Mme DONATIEN**
- **Mme TOURE**
- **M. KOTTO**
- **M. SY**
- **M. SANKARE**

HABITANTS
PRÉSENTS :

10 PERSONNES

1. Retour sur la brocante

Les membres du bureau et les habitants du quartier ont souhaité organiser un événement sur le quartier.

Suite à des temps collectifs de réflexion et d'échanges, l'idée de mettre en place une brocante sur le quartier a émergé.

Le jour J :

- Plus de 65 exposants ont participé au troc, habitants du Bois l'Abbé, d'autres quartiers de Champigny mais aussi d'autres villes.

→ La somme de 710 euros a été récoltée et remise à l'association Les Restos du Cœur. Un temps dédié à la remise d'un chèque officiel à l'association sera programmé en 2025. Nous nous retrouverons à la MPT J. BAKER pour un temps convivial.

Diffusion du film « Brocante du Bois l'Abbé 2024 »

M. NGANDE : *Cela nous fait des souvenirs. Un bilan a été fait avec les associations présentes le jour de la brocante et les membres du bureau :*

- *Le terme Brocante n'est pas exact, il s'agissait d'un vide-greniers*
- *Si l'initiative est renouvelée en 2025, il faudrait idéalement la faire un samedi (jour de marché). Cela génèrera plus de monde, évitera de produire des arrêtés...*
- *L'emprise serait différente (du côté des commerces, autour du parking attendant)*
- *Faire l'initiative en début de mois (à partir du 05)*

Habitante et exposante : *Merci beaucoup pour cette initiative. Cela nous a permis de nous retrouver, j'ai même revu une amie de très longue date. Je suis très contente, c'était vraiment bien. J'aimerais que ce vide-greniers se fasse au moins deux fois par an, mais effectivement plutôt un samedi.*

Membre du Bureau : *L'idée d'un vide-greniers est très bien, mais à reproduire un samedi. Faire cette initiative lors des beaux jours serait encore mieux, les gens sortiront plus facilement et cela permettra de faire encore plus de rencontres.*

2. Vos propositions, vos idées de projets pour le quartier, questions diverses

Habitante : Le boitage des flyers pour le Conseil de Quartier de ce soir a été fait bien trop tôt (début novembre).

Réponse SERVICE a posteriori : Cette information est remontée auprès du service communication de la Ville (les boitages sont effectués par un prestataire extérieur).

Habitante Square Ronsard : Pourrions-nous organiser une journée culturelle avec les associations du quartier ? Ou encore organiser une sortie à la journée en car pour les séniors, pour aller se balader ou visiter un musée par exemple ?

Aussi, sur le quartier nous manquons de bancs (pour nous retrouver entre amies), nous amenons nos propres chaises. Également, dans mon bâtiment l'électricité n'a pas été refaite depuis 50 ans. Pour finir, de nombreux camions et utilitaires viennent décharger leurs déchets à côté de chez nous.

Réponse M. NGANDE : Il y a des associations et la MPT J. BAKER qui organisent déjà des sorties pour les séniors. L'installation de bancs peut engendrer des problématiques (squat), c'est aussi au bailleur de résidentialiser son territoire. Si vous avez des questions concernant les rénovations, vous pouvez vous renseigner à la **Maison du Projet** (en bas de la Tour Rodin). Nous ferons remonter vos doléances au bailleur.

Membre du Bureau : Les décorations et illuminations de Noël sur le quartier sont inexistantes, en Centre-Ville c'est illuminé. Monsieur le Maire avait pourtant dit être attentif à tous les quartiers.

Réponse M. NGANDE : L'association des commerçants n'a pas fait de demande pour les décorations, c'est aussi à eux de dynamiser le quartier en le décorant. Le Centre-Ville profite à l'ensemble des Campinois, il y a de nombreux quartiers sur la Ville, il n'est pas possible de tous les décorer. Pour l'année prochaine, l'association des commerçants pourrait porter ce projet-là, à voir avec eux.

Habitante : Pourrait-on rencontrer le bailleur (Paris Habitat) lors d'un Conseil de Quartier ? Nous sommes les oubliés du Bois l'Abbé. Monsieur le Maire et vous pouvez les solliciter pour qu'ils viennent. Les habitants viennent aux réunions mais comme rien ne change ils finissent par se décourager et ne viennent plus.

Réponse M. NGANDE : J'échange régulièrement avec le bailleur Paris Habitat. Je ferai part de cette remarque à la Directrice d'agence qui est à l'écoute et travaille en bonne entente avec la Ville.

Habitante : Il y a souvent des véhicules mal garés, ils gênent et prennent nos places. Quand j'ai prévenu la Mairie, on m'a conseillé de prendre une photo de la plaque d'immatriculation et de leur envoyer.

Réponse M. NGANDE : *S'il s'agit d'un espace appartenant au bailleur la Police Municipale ne peut pas intervenir.*

Réponse M. LOIZON : *La police municipale intervient sur le domaine public. La police nationale quant à elle intervient sur le domaine privé (espace bailleur par exemple). Si le cas se présente, vous pouvez le signaler à votre bailleur, en lui demandant de saisir le commissariat afin qu'il fasse retirer le véhicule.*

Habitante : *L'emplacement réservé aux pompiers (Houdon/Carpeaux) est toujours squatté par de nombreux véhicules et ils n'ont pas d'amende, les agents ne descendent pas de leur véhicule.*

Réponse M. LOIZON : *Les agents ne sortent pas obligatoirement de leur véhicule, ils procèdent à des verbalisations électroniques en relevant simplement la plaque d'immatriculation du véhicule à l'aide d'un boitier.*

Habitante Square Ronsard : *Le bailleur a fait installer des barrières afin que le parking ne soit accessible qu'aux locataires des immeubles, ces barrières n'ont jamais fonctionné.*

Réponse M. NGANDE : *Il s'agit d'un parking bailleur. Il faut savoir faire la part des choses en termes de responsabilité : ce qui relève des compétences de la Mairie revient à la Mairie, ce qui relève des compétences bailleur revient au bailleur.*

Habitante : *Le bailleur pourrait-il venir au prochain Conseil de Quartier ?*

Réponse M. NGANDE : *Le CQ n'a pas vocation à cela. Si vous vous organisez en collectif d'habitants et recensez les problèmes que vous rencontrez, je vous recevrai en Mairie et organiserai une rencontre avec le bailleur.*

3-Atelier Sécurité et Tranquillité Publique

Cet atelier est présenté par M. Clément DECHAMPS, chargé de mission prévention et tranquillité publique, et est ouvert aux habitants présents souhaitant y participer.

Contexte :

- **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10.000 habitants** et réunit l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels ou non, impliqués en la matière : le Maire et plusieurs élus et services de la Ville, les bailleurs sociaux, la RATP, les associations locales et des représentants de la Préfecture, du Département, de la Police Nationale, de la Justice et de l'Education Nationale, etc.
- Le C.L.S.P.D dispose d'une feuille de route, **la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (S.T.S.P.D)**. Cette stratégie est signée pour un temps donné (4/5 ans selon les communes) et doit aujourd'hui être réécrite **avec un travail préalable obligatoire de diagnostic avec les habitants**.

Mise en place :

Le travail de réflexions se fait autour d'une carte du quartier (et de la ville) et se décompose en deux temps.

1^{er} temps : sur la base de la question « **Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à faire part des raisons, des thèmes et des lieux en déficit de sécurité ou, au contraire, ceux qui leur paraissent sûrs.

2^{ème} temps : sur la base de la question « **Comment améliorer la sécurité et la tranquillité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à partager leurs idées et propositions.

Les remarques et retours des habitants sont inscrits sur des Post-it et regroupés par thème ou lieux de signalement sur la carte.

8 personnes ont participé à cet atelier sur le quartier du Bois l'Abbé.

Pour la suite :

Monsieur NGANDE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint est disponible sur la plateforme « Je Participe » : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Rappel de l'adresse vie des quartiers (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr). Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés mais aussi du numéro vert 0805 700 500 et l'adresse mail dédiée (numerovert@mairie-champigny94.fr) ainsi que l'application « Mon Champigny ».